

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention de mise à disposition de la salle d'activité de l'EHPAD Les Fontanettes pour l'association Chautotèque

1 DOCUMENT - Publié le 22 janvier 2026



Conseil d'Administration
Séance du 22 janvier 2026 à 18h00

NOM ET PRÉNOM	Présente (P)	Absent (A)	Présent absent (PA)
1. Michel CADUZERIE	P		
2. Brigitte CHAPUT	A		
3. Hervé CHAUVEAU			
4. René GUILBERTI	P		
5. Michel GUILBERTI	P		
6. Hervé GUILBERTI	P		
7. Christophe GUILBERTI	P		
8. Sophie LAVILLE	P		
9. Gérard MELLINGER	P		
10. Jeanne MELLINGER	P		
11. Michel MELLINGER	P		
12. Brigitte MELLINGER	P		
13. René MELLINGER	P		
14. Pascale GUILBERTI	P		
15. André GUILBERTI	P		
16. Anne-Lise GUILBERTI	P		
17. Adeline GUILLER	P		
18. Agnès CALLABA	P		
19. Monique MELLINGER	P		
20. Sophie MELLINGER	P		
21. Hélène MELLINGER	P		
22. Christophe PICHOT	P		
23. Edouard PICHOT	P		
24. Isabelle VIAL	P		
25. Sophie VIAL	P		

Autres personnes assises (non votantes):

Alain BENOIT
Abel et Mireille LECOMTE
Gérard PERRIN
Hervé PERRIN
Hervé PERRIN

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante d'Éducation de l'EDF Grand Lac
Directrice finance
Charge de mission budgetaire CIAS

L'ensemble n'a pas été voté au conseil de l'EDF.

Il a été déposé au conseil pour identifier à quel moment sera nécessaire pour le conseil de l'EDF (janvier 2026) et à quel moment le 14 janvier 2026, en dossier correspondant (fiche de jeu) et les projets de délibérations, avec leurs intérêts.



La présente délibération pour faire faire plus aucun prélèvement au titre de l'EDF (Grand Lac) devra être délivrée au conseil de l'EDF (2 Place de Verdun, BP 120, 58200 Nevers Cedex) dans le délai de deux mois à compter de sa publication (date imprimée) ou de sa diffusion (date indiquée) (la délivrance au conseil de l'EDF pour être validé sur le site de l'application "Délibération déposée" sur le site edf.gouv.fr).



2026-01-22_DELIB4.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 4,0 MO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.